



COMMISSION D'ACCREDITATION A L'INTERNATIONAL

03 juin 2022

COMPOSITION

Membres du collège

Madame Marine RIBALS, représentante étudiante,
Monsieur Jean-Luc ADAM, représentant académique,
Madame Daniela Cristina GHITULICA, représentante de l'agence roumaine d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur (ARACIS).

Personnalités qualifiées

Madame Emmanuelle GARNIER, Présidente de l'Université Toulouse – Jean Jaurès,
Monsieur James WALKER, Vice-Président Relations Internationales, Université de Lyon 2.

Membre du Hcéres

Monsieur Thierry COULHON, Président du Hcéres,
Madame Maria BONNAFOUS-BOUCHER, Directrice du département Europe et International, rapporteur permanent de la commission.

Selon la nature de l'entité à évaluer :

Monsieur Pierre GLAUDES, Directeur du département d'évaluation des établissements,
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du département d'évaluation des formations.

Secrétariat : Monsieur Stéphane LE BOULER, Secrétaire général du Hcéres

Les membres de la Commission d'accréditation sont désignés par le Président du Hcéres pour une durée de 2 ans et 6 mois.

Si les membres de la commission d'accréditation perdent le titre pour lequel ils ont été nommés dans la commission, ils sont remplacés pour la durée du mandat restant à courir.